



APICULTEUR PROFESSIONNEL

Pourquoi pas moi ?

Une installation facilitée

- Pas de foncier à acheter ou louer
- Des investissements limités (entre 80 et 120 000 €)
- Un métier bien perçu
- Une aide à l'installation plutôt favorable (DJA)

Des produits variés et très demandés

- 5 produits de la ruche : miel, gelée royale, pollen, propolis, cire
- Un marché déficitaire, avec une forte demande de miel français de qualité
- Le miel est un produit de longue conservation, qui offre de nombreuses possibilités de transformation

Et quelques autres spécificités

- Une autonomie vis-à-vis des aides publiques dans le fonctionnement de l'exploitation
- Un fort enjeu de biodiversité et de pollinisation des cultures
- Une année au rythme des abeilles : une saison dense et une intersaison plus calme
- Un défi permanent : faire face à la mortalité grandissante des abeilles et à la variabilité liée aux aléas climatiques
- Un haut niveau de technicité requis (pour le renouvellement du cheptel notamment)

TÉMOIGNAGE

**Jean-Christophe
HOUSIEAUX,**

apiculteur à Moissat
depuis 2012



De formation ingénieur agricole, et apiculteur amateur depuis mon adolescence, j'ai choisi d'en faire mon métier en 2011. Je cherchais une activité qui m'offre de l'autonomie et de l'indépendance, et qui soit en cohérence avec mes valeurs et mon éthique. J'ai vu en l'apiculture l'opportunité de faire de mon loisir un métier, de développer progressivement mon entreprise sans investissements trop lourds et sans avoir besoin de foncier. J'ai travaillé une saison chez un apiculteur professionnel proche de la retraite, ayant exercé de nombreuses années. Son expérience m'a beaucoup aidé. J'avais des idées reçues sur l'apiculture qui m'auraient conduit à de grosses erreurs si je m'étais lancé sans son appui. Je suis aujourd'hui très satisfait de mon installation, et je recommande vivement à ceux souhaitant se lancer de passer par un parrainage.

Chiffres clés *(sources : FranceAgrimer, ADAA)*

France, 2010 et 2014

- Plus de 37 000 apiculteurs dont plus de 1600 apiculteurs professionnels
- 18 326 tonnes produites dont environ 50 % commercialisées en direct
- 39 777 tonnes consommées, soit 25 395 tonnes importées !

Auvergne-Rhône-Alpes, 2014

- 8 025 apiculteurs : la 1^{ère} région apicole en nombre d'apiculteurs !
- dont plus de 300 apiculteurs professionnels, et près de 500 pluriactifs, pour qui l'apiculture constitue un complément de revenu
- Vente directe pratiquée par plus de 80 % des apiculteurs

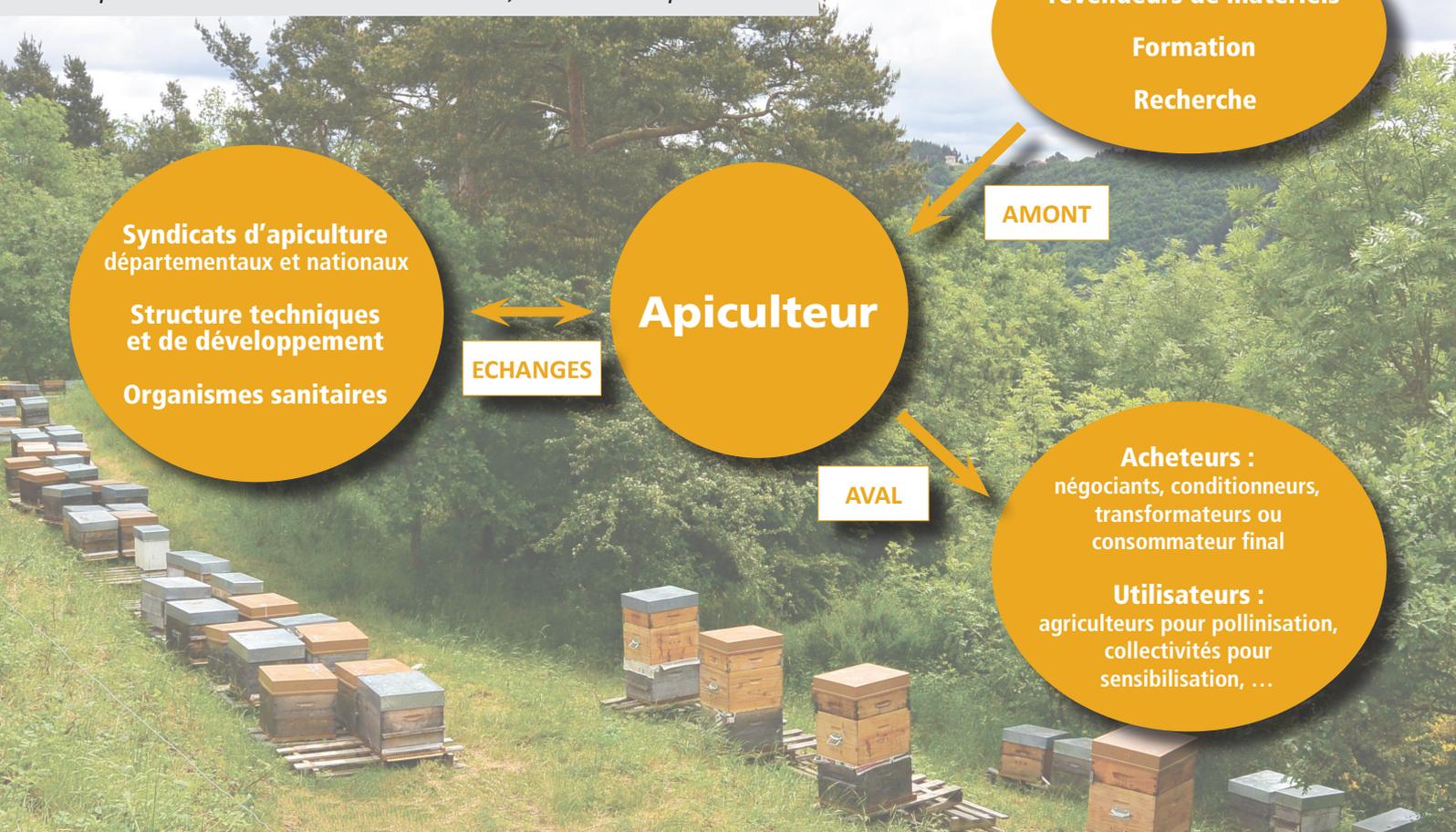
Quelques repères

- Production d'une ruche : 10 à 20 kg / an
- Nombre de ruches en production de miel pour une activité professionnelle : de 300 à 450 ruches par personne



L'environnement de l'apiculteur

L'apiculteur exerce un métier solitaire, mais il n'est pas seul !



L'apiculture comme atelier de diversification, c'est possible !

Les avantages :

- le foncier de l'exploitation offre de possibles emplacements pour les ruches
- c'est une solution pour diversifier ses revenus et ses produits sans foncier supplémentaire

Les points de vigilance :

- on considère qu'il faut 100 ruches environ pour avoir une rentabilité acceptable
- il faut penser à veiller à la compatibilité des calendriers de travail avec l'autre activité agricole

APICULTEUR BIO, cela change quoi ?

Le cahier des charges de l'apiculture bio impacte tout le système de production : approvisionnements en cheptel, en cire, en produits de nourrissage, en bio, ressources alimentaires des abeilles d'origine sauvage ou cultivée en agriculture biologique, produits de traitement antiparasitaire (contre varroa) spécifiques. C'est ce dernier point qui est aujourd'hui le plus difficile à gérer, c'est pourquoi nous conseillons souvent d'attendre d'avoir atteint une bonne technicité pour suivre une conversion AB. Plus de 25 apiculteurs professionnels (soit 1/4) ont fait ce choix en Auvergne.



Contact

Adèle BIZIEUX - ☎ 04 73 90 66 68
Email : ada.auvergne@gmail.com
Association de Développement de l'Apiculture en Auvergne
Exploitation agricole de l'EPLEFPA Allée de Marmilhat
63370 Lempdes

En savoir plus

<http://ada-auvergne.adafrance.org>
www.deveniragriculteur.fr

